

CENTRE SCOLAIRE DU SOUVERAIN

CIRQUETUDES

Projet d'établissement



Direction : *H. Preuveneers*

Adresse : *Rue Robert Willame, 25*
1160 BRUXELLES

Téléphone : *02/672.96.74*

Spécificités du Cirquétudes

❖ Objectifs du Cirquétudes

A. Valeurs éducatives

1. Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves par la mise en interaction de la pédagogie, des apprentissages et des arts du cirque par la jonglerie, l'équilibre, l'aérien, l'acrobatie, le jeu dramatique, l'expression vocale et corporelle pour :
 - prendre du plaisir
 - s'émouvoir
 - se dire
 - s'affirmer
 - développer la créativité
 - développer l'expression et la communication
 - développer la conscience du corps par le mouvement
 - développer la sociabilité
 - agir, réagir, se faire une opinion
2. Amener chaque élève à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui le rendent apte à apprendre toute sa vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle.
3. Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures.
4. Assurer à tous des chances égales d'émancipation sociale.

B. Valeurs pédagogiques

1. Mettre l'élève dans des situations qui l'incitent à mobiliser dans une même démarche des compétences transversales et disciplinaires y compris les savoirs et savoir-faire y afférents.
2. Privilégier les activités de découverte, de production et de création telles que création du scénario, de chansons, de poésies, de costumes, de décors, ... pour le spectacle, des élocutions, la découverte de différentes techniques d'expression
3. Articuler théorie et pratique, permettant notamment la construction de concepts à partir de la pratique.
4. Equilibrer les temps de travail individuel et collectif, développer la capacité de consentir des efforts pour atteindre un but notamment par des activités de

dépassement, de remédiation, des groupes de besoin, la verticalité (en maternelle),

Apprentissage individuel des techniques de cirque et présentation en groupe.

5. Obligation de participer à la certification : bulletins, évaluation fin de 2^{ème} primaire et examen externe fin de 6^{ème} primaire.
6. Recourir aux technologies de la communication et de l'information, dans la mesure où elles sont des outils de développement, d'accès à l'autonomie et d'individualisation des parcours d'apprentissage ordinateurs avec accès Internet, traitement de texte, utilisation de DVD, CD, cassettes vidéo, journaux, revues, bibliothèque de classe et de quartier.
7. Eveil aux professions : la présentation par des parents de leur métier, visite des pompiers en classes de neige, projet « Avocat dans l'école », intervention de personnes extérieures selon les projets, information sur les études secondaires et supérieures par le PMS, possibilité de participer à la journée « Place aux enfants ».
8. Susciter le goût de la culture et de la créativité et favoriser la participation à des activités culturelles et sportives par une collaboration avec les acteurs concernés : classes vertes, de mer et de neige, tournoi de basket et d'uni hoc, participation à la journée « Je cours pour ma forme » et à l'opération « 11.11.11 », natation, psychomotricité, circomotricité, trampoline.
En fonction des projets, visite de musées, d'expositions, spectacles, cinéma, théâtre, cirque,
9. Eduquer au respect de la personnalité et des convictions de chacun, au devoir de proscrire la violence tant morale que physique et mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté responsable au sein de l'école : élaboration d'une charte à la circomotricité, règles de vie en classe et dans l'école, engagement de participation au Clin d'œil du Cirquétudes et au spectacle, découverte de différentes cultures, ...
10. Respecter les socles de compétences déterminés par le gouvernement pour :
 - ⇒ l'apprentissage, l'approfondissement et la maîtrise de la langue française
 - ⇒ l'apprentissage des outils de la mathématique
 - ⇒ l'intérêt d'apprendre le néerlandais
 - ⇒ l'importance des arts, de l'éducation aux médias et de l'expression corporelle
 - ⇒ la sauvegarde de la mémoire des événements qui aident à comprendre le passé et le présent, dans la perspective d'un attachement personnel et collectif aux idéaux qui fondent la démocratie

❖ Notre projet : le Cirquétudes

- # c'est la cohérence au niveau de la pédagogie grâce :
 - ° à la pédagogie par projet (exemple : le spectacle de fin d'année - projet de toute l'école)
 - ° aux groupes de besoin
 - ° au respect des rythmes = pédagogie différenciée

c'est la spécificité de l'école qui est réalisée avec l'aide des techniques de cirque (psychomotricité et circomotricité) au service des apprentissages ;

c'est la non compétitivité, le dépassement de soi, l'accessibilité à tous, la valorisation de l'enfant, le respect de son rythme scolaire par la pratique d'une pédagogie différenciée ;

c'est la participation à la maîtrise des compétences de base

Afin de présenter notre projet, l'école organise chaque année :

- ❖ Une journée « Clin d'œil du Cirquétudes » pendant laquelle les enfants montrent leur évolution en psycho et/ou circomotricité
- ❖ Un spectacle de fin d'année qui est l'aboutissement du travail de tous : enfants et équipe pédagogique

A. Fonctionnement de l'école

- * classe d'accueil à la 3ème maternelle :

- * 1ère à la 6ème primaire : classes d'âges - dans le cadre de la bonne organisation pédagogique de l'Etablissement, nous essayons que chaque titulaire suive sa classe pendant un cycle de 2 ans .

Ce qui implique :

- * des heures de concertation par degré et pour l'ensemble de l'équipe pédagogique pour:
 - ~ organiser le travail en commun
 - ~ analyser et ajuster notre action
 - ~ se pencher sur des problèmes plus particuliers d'enfants (d'une façon plus précise et plus objective)

- * adaptation d'un système d'évaluation formative
 - ~ souci d'avoir un système d'évaluation qui respecte le rythme de l'enfant et les socles de compétences
 - ~ envisager les remédiations et les dépassements en groupes de besoin

B. Système d'attitude de :

➤ l'enseignant face à l'enfant

- o être à son écoute et le respecter
- o accepter l'incertitude face à ses propositions
- o effectuer avec lui les recherches personnelles et collectives
- o accepter de se remettre en question

➤ l'enfant face à l'enseignant

- o considérer l'enseignant comme un guide et un animateur pédagogique
- o tenir compte des conseils formulés
- o comprendre et accepter le règlement d'ordre intérieur

➤ l'enfant face à l'enfant

- o être à l'écoute de ses compagnons
- o assumer ses responsabilités
- o être capable d'autodiscipline
- o être tolérant et solidaire

C. Attitude du personnel de l'école

Directeur, secrétaire, personnel enseignant, dames de garderie, concierge, personnel d'entretien et toutes autres personnes oeuvrant dans l'établissement.

- o Création d'une charte dans le but :
 - 1° d'adhérer à la philosophie de l'école ;
 - 2° d'adopter une attitude cohérente

D. Relations parents - enfants - enseignants - direction

- o Organiser une réunion en début d'année qui réunirait parents de maternelles et de primaires, enseignants, direction, association de parents dans le but d'expliquer la pédagogie de l'école et son fonctionnement.
- o Organiser des réunions de parents suivant les modalités de l'école maternelle et primaire.
- o En 3ème maternelle, organiser une réunion explicative et préparatoire au 1er degré primaire.
- o Poursuivre le partenariat avec l'association des parents.
- o En vertu de l'article 73 du décret mission, intégrer dans le rapport d'activités présenté au conseil de participation, le compte rendu du conseil d'école.